

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 72 (1943)

Heft: 10

Rubrik: À la Société fribourgeoise d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avis officiels pour le Ve arrondissement

1. *Le cours complémentaire* dont la durée est de 92 h. (soit 23 séances) commencera le *jeudi 21* ou le *samedi 23 octobre*.
2. *La conférence d'arrondissement* est, d'ores et déjà, fixée au *jeudi 7 octobre*, à 8 h. 45, à Bulle.

Lieu de réunion : salle de M^{me} Germaine Pasquier.

Varia : 1. Commentaires sur la question mise à l'étude.

2. Désignation des rapporteurs.

3. L'organisation de l'enseignement rationnel de la grammaire.

4. Causeries de M. le Dr Büchi : Protection de la flore fribourgeoise. — Comment faut-il visiter le musée cantonal d'histoire naturelle ?

5. Divers.

L. Maillard, insp.

A la Société fribourgeoise d'éducation

Le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation s'est réuni à Fribourg, à l'Hôtel Suisse, le jeudi 1^{er} juillet, sous la présidence de M. Maillard, inspecteur scolaire de la Gruyère, qui remplaça en l'occurrence M. l'abbé Delamadeleine, reçu ailleurs par ses obligations militaires. M. Piller, Directeur de l'Instruction publique, honorait de sa présence la réunion, prouvant, une fois de plus, tout l'intérêt qu'il porte à notre société.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, ce fut la discussion des tractanda prévus. M. Rosset, inspecteur des écoles de la ville de Fribourg, fut confirmé dans ses fonctions de vice-président. Des voeux chaleureux lui sont adressés pour le rétablissement complet de sa santé. Il s'agissait ensuite de désigner le lieu de la nouvelle assemblée. Un court échange de propos eut lieu à ce sujet et M. l'inspecteur Schuwey se déclara enchanté de nous recevoir l'année prochaine dans sa chère Singine, à Tavel ou Guin.

Le point principal à discuter fut celui de la question à mettre à l'étude et qui sera examinée par la Société d'éducation, dès cet été. Quelques propositions furent entendues, mais aucune ne sembla rallier tous les suffrages. M. le Directeur voulut bien nous donner alors ses précieuses directives. Il préférerait, lui, un thème d'ordre général, concernant, par exemple, le but de l'école. Il y a des vérités, des idées fondamentales, devant lesquelles il est bon de se replacer de temps en temps. Si notre pays jouit d'une tranquillité relative, la guerre, avec toutes ses répercussions, agite les esprits et les idées folles courrent le monde. La pédagogie, elle-même, est devenue quelquefois une science occulte ! Vouloir ! Agir ! clame-t-on de toutes parts. Oui, mais préalablement penser et penser

juste. L'action efficace ne peut suivre l'agitation stérile. Il faut une base et un but clairement définis.

L'école, à côté de la famille, doit préparer l'enfant à la vie.

A l'école primaire, l'enfant doit apprendre les éléments et rien de plus. Il ne faut apprendre, affirma M. le Conseiller, que les choses essentielles, mais il faut qu'on les apprenne bien. Savoir lire, ce n'est pas autre chose que donner à chaque mot sa valeur et son sens propres ; savoir écrire, c'est pouvoir s'exprimer dans cette langue simple, honnête, franche, qui va droit au but. Voilà le fonds solide que doit donner l'école primaire, le bagage nécessaire, mais suffisant pour les besoins ordinaires de la vie.

Les cours complémentaires, ajouta M. le conseiller d'Etat Piller, ne devraient pas étendre le programme primaire, mais le détendre pour l'approfondir. L'instruction civique y trouverait sa place et serait mieux comprise, mieux assimilée et plus intéressante, parce que plus en rapport avec les besoins des jeunes gens. La meilleure chance pour le jeune homme ou la jeune fille, c'est d'entrer dans la vie au bénéfice d'une bonne santé physique et nerveuse, instruits d'un petit nombre de connaissances solides et de quelques habitudes d'esprit telles que l'attention, l'exactitude, la circonspection, cultivées, développées dans le sens de leur vocation naturelle.

M. Piller proposa donc d'étudier les possibilités de l'école primaire, des cours complémentaires et des cours ménagers, quant à leur programme et quant aux méthodes d'enseignement. Cette question, qui est bien d'actualité, a été acceptée avec empressement. Les membres du corps enseignant, qui ont aujourd'hui la terrible tâche de préparer les enfants à la vie, doivent avoir des idées claires.

Un comité restreint s'est chargé de présenter aux lecteurs du *Bulletin* un plan détaillé du sujet proposé, afin de faciliter les recherches et le travail des collègues.

M. Maillard clôtura cette intéressante et laborieuse séance en résumant les décisions prises et en remerciant encore M. le conseiller d'Etat Piller de sa bienveillance. Comme conclusion, le bureau fut chargé d'établir le plan du travail qui fera l'objet de la discussion de la prochaine assemblée générale. Le voici :

Le programme et les méthodes de l'école primaire fribourgeoise des cours complémentaires et des écoles ménagères

L'école, à côté de la famille, doit préparer l'enfant à la vie.

A la fin de la scolarité, l'enfant doit avoir acquis le minimum de connaissances et l'attitude mentale qui lui permettront de faire face aux tâches précises qui seront celles de sa vie d'adulte, dans un certain temps, dans un certain lieu (quelles que soient d'ailleurs ces tâches concrètes).